



Venezuela: Maduro nomme un nouveau ministre du pétrole

Le président du Venezuela [Nicolás Maduro](#) a nommé mardi 21 mars un nouveau ministre du pétrole, Pedro Tellechea, en remplacement du puissant dirigeant chaviste Tareck El Aissami qui a démissionné la veille, éclaboussé par un scandale de corruption

Pedro Tellechea, un ingénieur en mécanique et colonel de l'armée, était depuis janvier à la tête de la compagnie pétrolière d'État PDVSA, après avoir dirigé sa filiale pétrochimique Pequiven et la compagnie publique d'aluminium Venalum. «*Je me suis réuni avec le président de PDVSA, l'ingénieur Pedro Tellechea, et je l'ai nommé nouveau ministre du Pétrole, dans le cadre du processus de transformation que connaît l'industrie. Efficacité maximale, camarade!*», a annoncé Nicolás Maduro sur Twitter.

Lien: <https://www.lefigaro.fr/flash-eco/venezuela-maduro-nomme-un-nouveau-ministre-du-petrole-20230322>



Guyane: annulation de la condamnation d'une société minière pour pollution

La Cour de cassation a ordonné qu'un nouveau procès ait lieu. En 2020, la société minière Gold'or avait été condamnée à 100 000 euros d'amende avec sursis pour des faits de pollution environnementale.

La Cour de cassation a annulé la condamnation de la société minière Gold'or pour des faits de pollution environnementale par la cour d'appel de Cayenne et ordonné que l'entreprise soit rejugée, a-t-elle indiqué mardi 21 mars.

Dans son arrêt, la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire estime légitime la demande d'annulation du procès-verbal par lequel un agent de l'Office national des forêts (ONF) a constaté des infractions, faute pour ce dernier "d'avoir informé préalablement le procureur de la République de son accès aux installations de l'exploitation minière de la société Gold'or".

En juillet 2018, des agents de l'ONF avaient constaté une "pollution record" par des particules en suspension de type boue dans un cours d'eau proche de la mine d'or artisanale Kokioko 1, détenue par la société Gold'or à Mana. L'office avait saisi la justice. Lien: <https://la1ere.francetvinfo.fr/guyane-annulation-de-la-condamnation-d-une-societe-miniere-pour-pollution-1377566.html>



Editorial

Le Tchad risque gros

La nationalisation des actifs d'ESSO a pris du cours le peuple tchadien qui s'interroge sur le mobile sinon les raisons de cette nationalisation. Il faut souligner que la nationalisation, selon le vocabulaire juridique est le transfert législatif de propriété du secteur privé au secteur public. La nationalisation est la manifestation de la souveraineté de l'État. Jusqu'à ce jour, personne ne sait réellement le mobile de cette nationalisation des actifs d'ESSO. A en croire les responsables publics, ESSO aurait imposé au Tchad Savannah Energy, une entreprise britannique qui ne remplit pas les critères nécessaires dans le domaine de l'exploitation du pétrole.

La nationalisation peut être motivée par le souhait, pour une puissance publique, de tirer des bénéfices à son propre compte d'une ressource qui était auparavant aux mains d'entreprises privées. La nationalisation déstabilise la société et l'économie, réduit l'investissement, l'innovation entrepreneuriale, la croissance économique, et a des conséquences négatives pour la majorité de la population y compris les pauvres. Elle est mauvaise pour les consommateurs, les travailleurs, les pauvres et la démocratie.

La nationalisation portant atteinte au droit de propriété, elle doit donner lieu à une juste et préalable indemnité.

Cette décision du Tchad ouvre droit à une bataille juridique au niveau international. Les autorités, selon certaines sources auraient participé de bout en bout la démarche de rachat des actifs de ESSO. Le Tchad doit payer une certaine indemnité à Savannah. Dispose-t-il des techniciens qualifiés pour continuer à exploiter le pétrole ou fera-t-il appel à une autre compagnie? L'avenir nous dira

La Rédaction

PMGA - Pétrole, Mines et Gaz Alerte

OGMA - Oil, Gas and Mining Alert !

Bulletin d'Information et d'Alerte sur les Industries Extractives N°080- Mars 2023

La chronique du rachat des actifs d'Esso par Savannah Energy

Date	Action réalisée	Personnalités impliquées
31 mai 2021	Réception en audience de Savannah et Exxon et accord pour la vente des actifs d'ESSO	Président Mahamat Idriss Deby Itno, Ministre des Finances Tahir Ahmid Nguilin, Oumar Torbo l'ancien Ministre du Pétrole, Moussa Kadam l'ancien SGP et Abdelkerim Deby l'ancien Dircaba
2 juin 2021	Annonce publique de la transaction	Savannah Energy
31 octobre 2021	Visite officielle des installations de Komé et du pipeline au Cameroun.	Savannah Energy
2 décembre 2021	Annonce publique de la signature du contrat de vente avec Exxon.	Savannah Energy
27 mai 2022	Signature d'un accord pour construire 500MW d'électricité solaire à Komé et N'Djamena	Savannah et le Ministre des Hydrocarbures et de l'Energie M. Djerassem Le Bemadjjel
9 décembre 2022	Annonce du rachat des actifs d'Exxon au Tchad	Savannah Energy

<http://www.lepaystchad.com/28758/>

Économie

Malgré un arbitrage en sa défaveur, le Tchad nationalise une ex-filiale d'ExxonMobil

Tous les actifs d'Esso Tchad, dont N'Djamena conteste la vente à Savannah Energy PLC, seront nationalisés.

Le Tchad a annoncé la nationalisation de tous les actifs d'Esso Tchad, une ex-filiale du géant américain des hydrocarbures ExxonMobil dont N'Djamena conteste la vente récente à une compagnie britannique.

Dans un communiqué publié le 24 mars, l'entreprise en question, Savannah Energy PLC, s'est insurgée contre ce qu'elle considère comme « une violation directe des conventions internationales », et d'un arbitrage récent en sa faveur de la Chambre internationale de commerce de Paris (ICC), et annonce son intention de poursuivre l'État tchadien. [Suite Page 2](#)

Sommaire

- [Editorial: Le Tchad risque gros](#)
- [Page 1 et 2: Tchad: La chronique du rachat des actifs d'Esso par Savannah Energy ; Malgré un arbitrage en sa défaveur, le Tchad nationalise une ex-filiale d'ExxonMobil](#)
- [Page 3: Afrique: Les Industries extractives du Nigeria, Mali, Egypte, Algérie, Maroc, Gabon et RDC](#)
- [Page 4: Monde: Les Industries extractives du Venezuela, Guyane et Russie](#)

Pétrole : Moscou prolonge la réduction de sa production de brut jusqu'à fin juin

La [Russie](#) a annoncé mardi prolonger la réduction de sa production de brut de 500.000 [barils](#) par jour jusqu'à fin juin, plus d'un mois après avoir ordonné cette réduction en représailles des différentes sanctions internationales visant son pétrole. «*Conformément à la situation actuelle du marché, la décision de réduire volontairement la production d'un montant de 500.000 barils par jour sera valable jusqu'en juin 2023 inclus*», a déclaré à des journalistes le vice-Premier ministre en charge de l'Énergie, Alexandre Novak, cité par les agences de presse russes.

Il a précisé que la Russie était «*sur le point d'atteindre le niveau cible de réduction*» annoncé le 10 février dernier. «*Il sera atteint dans les prochains jours*», a-t-il poursuivi. Cette annonce intervient en pleine visite du président chinois Xi Jinping à Moscou. Malgré la pluie de sanctions internationales visant le pétrole russe (embargo et plafonnement du prix de vente sur le brut et les produits raffinés), la Chine a abondamment acheté l'or noir de Moscou depuis le début de l'offensive russe en Ukraine. Pékin a notamment profité de rabais à l'achat pour son économie particulièrement énergivore. Lien: <https://www.lefigaro.fr/conjoncture/petrole-moscou-prolonge-la-reduction-de-sa-production-de-brut-jusqu-a-fin-juin-20230321>



Adresse:
Quartier Gassi-7eme Arrondissement
BP: 4021-N'Djamena (Tchad)
Téléphone: (+235) 60 58 20 16
93 17 76 78
Messagerie: infos@cergied.org
Site web: www.cergied.org
Facebook: [cergied](https://www.facebook.com/cergied)

Equipe de rédaction
Directeur de Publication
Dr Maoundonodji Gilbert
Rédacteur en chef
Dr Moutédé Madji Vincent,
Secrétariat de rédaction et maquette
Koularesssem Peurbo
Rédacteurs
Dr Maoundonodji Gilbert, Dr Moutédé Madji Vincent,
Dingambaye Abel, Simael Mbairassem,
Koularesssem Peurbo, Djongah Dieudonné David, Lobo Maurienne
Madjimta Mayanane

Ce numéro a été réalisé et tiré en **500 exemplaires** dans le cadre du Projet « **Info-Action** : Accès à l'information et renforcement des capacités des Organisations de la Société Civile (OSC) et Autorités Locales (AL) à participer aux politiques publiques et processus budgétaires publics et communaux pour plus de transparence et de redevabilité dans les dépenses publiques », financé par l'**Union Européenne**.
Contrat de Subvention N° CSO-LA/2019/414-330
Son contenu relève de la seule responsabilité du CERGIED et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'**Union Européenne**.

Retrouvez sur le web votre mensuel à l'adresse www.cergied.org



« Sont nationalisés tous les actifs et tous les droits de toute nature découlant des conventions, permis de recherche, autorisations d'exploitation et autorisations de transport des hydrocarbures de la société Esso Exploration and Production Chad Inc. » lit-on dans un décret signé par le président tchadien Mahamat Idriss Déby Itno.

« [Droit de préemption](#) »

Le 9 décembre 2022, Savannah, qui opère essentiellement en Afrique, avait annoncé par un communiqué qu'ExxonMobil lui avait cédé la totalité des actifs de sa filiale Esso Exploration and Production Chad Inc. qui comprennent notamment des concessions dans certains champs – notamment le gisement de Doba dans le sud – et la vente du pétrole extrait, ainsi qu'une participation dans le pipeline Tchad-Cameroun qui permet d'acheminer le brut jusqu'au [port camerounais de Kribi](#).

Le Tchad avait immédiatement contesté cette vente, assurant qu'elle avait été « réalisée en dépit des objections expresses du gouvernement tchadien » et au mépris de son « droit de préemption ». L'affaire avait été portée devant la ICC qui avait arbitré le 7 janvier en faveur de Savannah Energy.

[Actifs vitaux](#)

Le gisement de « Doba et le pipeline Tchad-Cameroun constituent des actifs vitaux et souverains pour le Tchad, ils ne sauraient être mis en péril par une opération irrégulière », se justifiait [son ministère du Pétrole](#) après l'annonce de l'acquisition en décembre dernier.

Le Tchad est devenu en 2003 l'un des pays africains producteurs et exportateurs de pétrole dont il est devenu très dépendant depuis. Les bénéfices tirés des hydrocarbures représentaient en 2020 11,33 % de son PIB, selon la Banque mondiale.

Cette nationalisation intervient « alors que Savannah Chad Inc's. » – ainsi que la compagnie britannique a rebaptisé Esso Tchad – avait stoppé « et immédiatement inversé le déclin historique » de l'ex-filiale d'ExxonMobil et atteint « une production quotidienne moyenne de 29,349 barils depuis le 9 décembre 2022 », et « lancé des investissements pour accroître de manière substantielle cette production », plaide Savannah Energy dans son communiqué. Lien: <https://www.jeuneafrique.com/1430538/economie/malgre-un-arbitrage-en-sa-defaveur-le-tchad-nationalise-une-ex-filiale-dexxonmobil/>

BREVES

Article 30 du RÈGLEMENT D'ARBITRAGE de la CHAMBRE ARBITRALE INTERNATIONALE DE PARIS : en matière d'Exécution des sentences arbitrales « Les parties s'engagent à exécuter de bonne foi la sentence à intervenir. A défaut d'exécution spontanée, il appartient aux parties de la faire exécuter, selon les voies de droit à leur disposition. »

Le Tchad risque gros.

Pétrole : le Nigeria peine à écouler sa cargaison sur le marché international

(Agence Ecofin) - Le Nigeria qui a activement travaillé à relancer sa production de brut ces derniers mois, pourrait devoir ralentir son élan, en raison de la situation du marché.

Au Nigeria, la production de pétrole brut peine à trouver preneur. C'est ce que révèlent des informations dimanche 26 mars par plusieurs sources spécialisées dans le marché des hydrocarbures ouest-africain.

Alors que le mois de mars tire à sa fin, au moins 20 à 25 cargaisons de brut nigérian destinées à être expédiées le mois prochain, et représentant chacune environ un million de barils de brut, n'ont toujours pas trouvé d'acquéreurs.

Une situation inhabituelle dont les raisons tiennent essentiellement aux grèves dans le secteur du raffinage en France, dans un contexte de contestations relatives à la réforme des retraites qui affecte au moins 80 % des capacités de raffinage du pays. Lien: <https://www.agenceecofin.com/petrole/2903-106954-petrole-le-nigeria-peine-a-ecouler-sa-cargaison-sur-le-marche-international>

Mali : Les exportations d'or ont généré près de 3,24 milliards de dollars

Le Mali a consolidé son statut de grand producteur d'or sur le continent africain, en expédiant sur le marché international 69,3 tonnes de ce métal précieux, soit une hausse en 2022 de 8,4% par rapport à 2021. Ces exportations ont généré 2.001 milliards FCFA (3,24 milliards de dollars), soit 134 milliards FCFA de plus que l'an dernier. Il est classé troisième producteur d'or en Afrique, après l'Afrique du Sud et le Ghana. L'or représente l'une des principales recettes d'exportations du Mali. Les ventes du métal contribuent à environ 1/4 des ressources fiscales du pays. Cette performance est soutenue par la production industrielle qui représente plus de 95,5% des quantités exportées. Avec 66,2 tonnes, les mines d'or industrielles ont enregistré une progression de 4,4% en 2022 portées par les canadiens Barrick et B2Gold, respectivement premier et deuxième producteur du pays, suivis de l'australien Resolute Mining et du Sud-africain AngloGold Ashanti. Le gouvernement anticipe toutefois sur une baisse de régime de ces acteurs en 2023. Les principales destinations de l'or malien sont l'Afrique du Sud, la Suisse et l'Australie.

Lien: <https://sahel-intelligence.com/30437-mali-les-exportations-dor-ont-generé-pres-de-324-milliards-de-dollars.html>

Égypte : le gouvernement prépare l'entrée en production commerciale d'une nouvelle mine d'or

(Agence Ecofin) - Le désert oriental égyptien abrite d'importantes réserves d'or. Pourtant, le pays ne compte qu'une seule mine industrielle d'or depuis plus d'une décennie, en raison d'une législation minière peu propice aux investissements étrangers. Des réformes entamées en 2020 changent progressivement la donne.

L'Égypte s'apprête à mettre en production commerciale une mine d'or à Iqat, dans le sud du pays. C'est ce qu'il faut retenir d'un communiqué publié le 21 mars par le ministère du Pétrole et des Ressources minérales annonçant le début d'une phase expérimentale pour atteindre ce but. En visite sur le site, le ministre Tarek El Molla a constaté l'avancement des travaux, saluant le fruit d'un partenariat public-privé entre la société Shalatin, l'Egyptian Mineral Resources Authority (EMRA) et la Wealth and Resources Mining Company. Le site abrite une réserve d'environ 1,2 million d'onces et la future production pourra non seulement être exportée, mais aussi utilisée pour accroître les réserves d'or de la Banque centrale égyptienne. Lien: <https://www.agenceecofin.com/or/2203-106715-egypte-le-gouvernement-prepare-l-entree-en-production-commerciale-d-une-nouvelle-mine-d-or>



Algérie, Maroc, Gabon, RDC... Gagnants et perdants du coup de froid sur les cours du pétrole

De ses maxima au début de la guerre en Ukraine, le prix du baril de pétrole est passé à 72 dollars (67 euros) aujourd'hui. Une tendance à la baisse qui tend à se poursuivre, avec des conséquences diverses pour les pays africains.

Après une année hautement volatile, où le baril a frôlé les 140 dollars (130,6 euros), le Brent a chuté, mi-mars, à 72,2 dollars, et à 65,8 dollars pour West Texas Intermediate, soit leurs plus bas niveaux depuis décembre 2021. [Une chute liée aux multiples pressions sur le système bancaire](#) et aux craintes de récession mondiale, explique Goldman Sachs. Lien: <https://www.jeuneafrique.com/1429435/economie/algerie-maroc-gabon-rdc-a-qui-profite-la-baisse-des-cours-de-petrole/>